

CONTROLEURS

REGION DE LYON

Le 19/11/19

Des affectations supplémentaires en roulements...

6 agents sont au roulement Service et ce roulement n'étant qu'une expérimentation, la direction refuse donc de faire monter des agents sur les lignes laissées vacantes.

SUD-Rail a posé une DCI pour que des agents puissent se voir attribuer une ligne du 15 décembre jusqu'à début juillet.

La direction a accepté de procéder ainsi à hauteur de 5 mouvements.

La direction consulte donc actuellement les agents de réserve TGV et ceux appelés à monter au 15 décembre pour connaître leur souhait quant à une montée en roulement temporaire.

Ce seront les 5 agents qui seront d'accord et qui comptabilisent le plus de points qui seront affectés à ces lignes de roulement.

IIs deviennent rasoirs avec leurs Gilets inouï!

La direction a donc à nouveau adressé un mail à tous les agents pour leur expliquer que le gilet rouge Inouï devait être porté!

Ils n'ont donc pas compris que les ASCT n'avaient pas l'intention d'enfiler leur gilet ?!? Ils deviennent quand même « lourdingues » sur le sujet ! Qu'ils s'inspirent plutôt de la direction de l'axe TGV Atlantique qui a écouté les agents et qui a renoncé à

imposer ce gilet aux ASCT!



Droits de retrait d'octobre (suite)

Après diverses démarches dont une DCI, SUD-Rail a réussi à faire régulariser certains HA lorsque ceux-ci avaient été placés sans mises en demeures ou suite à des mises en demeure farfelues.

Mais la direction s'entête pour les autres cas et s'apprête donc à précéder à des retenues financières sur la solde de novembre ; et ce malgré les courriers de l'inspection de travail et bien que la direction n'ait respecté aucune des règles prévues dans la gestion des droits de retraits.

SUD-Rail le répète : nous ne laisserons pas la situation telle quelle ! SUD-Rail agira juridiquement pour défendre les intérêts des agents et faire condamner la direction SNCF!